



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 116843

## Texte de la question

M. René Dosière interroge M. le Premier ministre sur les différences qui apparaissent dans la composition de son cabinet selon les documents établis par ses services. Soit, à titre d'exemple, l'année 2010. Selon le rapport annuel de performance, le cabinet du Premier ministre et des ministres associés (espace rural et aménagement du territoire, plan de relance, relations avec le Parlement, prospective et économie numérique, région capitale) atteignait un nombre d'ETPT de 384. Les crédits dépensés se sont élevés à 29 634 097 €. Or le document jaune annexé au projet de loi de finances pour 2011 intitulé " personnels affectés dans les cabinets ministériels " recense, pour l'année 2010 et pour l'ensemble de ces cabinets ministériels, un effectif de 121 personnes, y compris le cabinet militaire du Premier ministre, pour une dépense de 18,133 millions d'euros. De telles différences méritent des explications complémentaires attendues avec intérêt. Il aimerait connaître la composition exacte et la dépense correspondante de chacun des cabinets ministériels concernés.

## Données clés

**Auteur :** [M. René Dosière](#)

**Circonscription :** Aisne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116843

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 août 2011, page 8939

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)